



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 mars 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mars 2002

POS - Modification n°1 au POS approuvé le 16 février 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

DELIBERATION D20020076

Urbanisme & Affaires Immobilières

POS - Modification n°1 au POS approuvé le 16 février 2001

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R 123-10 - R 123-14 et R 123.34 dans leur ancienne rédaction et les articles L.123-13 et 14 et R.123-21 dans leur nouvelle rédaction,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 février 2001 approuvant la 3ème révision du Plan d'Occupation des Sols après annulation ,

Vu l'arrêté municipal en date du 21 décembre 2001 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n° 1 du Plan d'Occupation des Sols approuvé le 16 février 2001,

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur donnant un avis favorable à la modification proposée ;

Considérant que le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article R 123.34 ancien et du Code de l'Urbanisme ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de modification du Plan d'Occupation des Sols tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Conformément aux articles R 123-34 et R 123-10 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois et mention en sera faite dans deux journaux locaux.

Conformément aux articles R 123.34 et R 123-14 du Code de l'Urbanisme, le Plan d'Occupation des Sols modifié sera tenu à la disposition du public à la Mairie de NIORT et à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

La présente délibération et des dispositions résultant de la modification du Plan d'Occupation des Sols ne seront exécutoires que dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet si celui-ci n'a notifié aucune observation à apporter à la modification du Plan d'Occupation des Sols, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces observations.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)